

Gros plan sur

Les coûts des hôpitaux fréquentés par nos membres

Comme chaque année, la Mutualité chrétienne a analysé les factures hospitalières de ses membres qui ont fréquenté les hôpitaux belges généraux en 2012.

Ce 9^e baromètre hospitalier de la MC s'est penché plus spécialement sur les hospitalisations de jour, qui ont le vent en poupe. Leur nombre a progressé de deux tiers au cours des dix dernières années : de 900.000 en 2002 à 1,5 millions en 2012. Près de la moitié des interventions sont désormais effectuées en hôpital de jour. "C'est une évolution positive", estime le secrétaire général de la MC, Jean Hermesse, "car le patient peut rentrer chez lui après l'intervention, ce qui apporte davantage de quiétude, moins de stress, et donc de meilleures chances de guérison". Jean Hermesse ajoute qu'une admission sans nuitée allège la facture du patient et des pouvoirs publics. Les gens fréquentent essentiellement l'hôpital de jour pour une intervention ophtalmologique (26%, par ex. pour la cataracte), orthopédique (23%, par ex. opération d'un tendon du pied) et bucco-maxillaire (19%). Une intervention ophtalmologique coûte vite 278 euros, alors qu'une intervention orthopédique coûte en moyenne 103 euros. Les interventions gynécologiques (par ex. stérilisation via une intervention sur les trompes), qui représentent 9% des activités de l'hôpital de jour, sont les deuxièmes plus chères pour le patient, avec une moyenne de 182 euros. Le coût d'une admission en hospitalisation de jour est supportable et la facture en chambre commune ou à deux lits évolue de manière favorable (3% de moins par rapport à l'année précédente). Cependant, pour les quelques patients (6% des admissions) qui optent pour une chambre individuelle, les suppléments d'honoraires représentent une lourde charge, pour quelques heures passées à l'hôpital. En chambre individuelle, la facture moyenne s'élève à 627 euros, contre 119 euros en moyenne dans une chambre commune, soit cinq fois plus onéreuse. Ces cinq dernières années, la facture pour une admission en hôpital de jour en chambre individuelle a même progressé de 8,6%. À présent, regardons plus précisée-

ment, comme l'année passée, les quinze hôpitaux les plus fréquentés par les membres de la Mutualité du Brabant wallon en 2012, que ce soit en hospitalisation avec nuitée ou en hospitalisation de jour.

Chambre individuelle, hospitalisation avec nuitée

Au niveau des chambres individuelles d'abord, les établissements du RZ Heilig Hart de Tienen et la Clinique St-Luc de Bouge, sont les moins onéreux pour le patient avec des pourcentages moyens d'honoraires entre 50% et 60%, bien que le RZ Heilig Hart ait augmenté de plus de 10% son pourcentage de suppléments d'honoraires par rapport à l'an passé. Les factures les plus chères proviennent du Centre hospitalier interrégional E. Cavell (à Bruxelles ou Braine-l'Alleud, fusionné avec le clinique Ste Anne-St Rémi) et de l'hôpital Erasme. Le RZ Heilig Hart n'est pas le seul à avoir fortement augmenté son pourcentage de suppléments d'honoraires par rapport à l'année passée : le Centre hospitalier de Tubize-Nivelles double presque celui-ci. Et le Centre hospitalier de Jolimont-Lobbes ainsi que la Clinique Notre-Dame de Grâce de Gosselies ont respectivement augmenté de 26% et de 15%.

Finalement, en BW, c'est la Clinique Saint-Pierre d'Ottignies où l'on observe la meilleure stabilisation des honoraires en chambre individuelle !

Chambre individuelle pour un accouchement en 2012

La chambre individuelle est choisie pour une admission sur quatre lors des hospitalisations classiques. Par contre, pour les accouchements, ce type de chambre est choisi dans 70% des cas. Ceci est compréhensible, car les jeunes parents préfèrent accueillir leur enfant dans l'intimité. Ce choix a cependant un coût ! Pour un accouchement par voies naturelles (pas de césarienne), vous payez en moyenne 198 euros en chambre double ou commune mais 1.280 euros dans une chambre individuelle ! Dans la région, ce sont le CHR de Namur et le RZ Heilig Hart

Finalement, en BW, c'est la Clinique Saint-Pierre d'Ottignies où l'on observe la meilleure stabilisation des honoraires en chambre individuelle !

Moyenne en hospitalisation classique - Chambre individuelle

Commune	Nom de l'hôpital	% Suppléments d'honoraires maximum 2012	% Suppléments d'honoraires moyens 2012	Augmentation des % suppléments d'honoraires 2012	Montants Suppléments d'honoraires 2012	Facture totale moyenne du patient 2012
UCCLE	CHIREC	400%	180%	7,43%	2 136 €	3 022 €
ANDERLECHT	CLINIQUE STE. ANNE - ST-REMI	400%	157%	-0,73%	1 944 €	2 774 €
ANDERLECHT	CLINIQUES UNIVERSITAIRES HOPITAL ERASME	300%	146%	2,54%	2 376 €	3 649 €
GOSSELIES	CLINIQUE NOTRE-DAME DE GRÂCE	250%	136%	15,51%	1 523 €	2 105 €
WOLUWE-ST-LAMB.	CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC	300%	135%	2,25%	2 630 €	3 825 €
OTTIGNIES	CLINIQUE SAINT PIERRE OTTIGNIES	200%	121%	0,72%	1 568 €	2 291 €
UCCLE	EUROPAZIEKENHUIZEN - CLINIQUES DE L'EUROPE	300%	120%	3,31%	1 479 €	2 399 €
BRUXELLES	KLINIEK SINT-JAN - CLINIQUE SAINT-JEAN	300%	114%	2,64%	1 720 €	2 512 €
SOIGNIES	CH DE LA HAUTE SENNE	200%	84%	7,63%	968 €	1 476 €
LA LOUVIERE	CH DE JOLIMONT - LOBBES	200%	78%	26,54%	1 056 €	1 616 €
NIVELLES	CH TUBIZE - NIVELLES	200%	77%	50,97%	787 €	1 273 €
NAMUR	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL	100%	66%	6,06%	871 €	1 419 €
NAMUR	CLINIQUE MATERNITÉ STE.-ELISABETH	100%	65%	5,09%	874 €	1 517 €
NAMUR	CLINIQUE SAINT-LUC	100%	58%	1,35%	1 058 €	1 689 €
TIENEN	RZ HEILIG HART TIENEN	100%	50%	10,11%	482 €	951 €

Moyenne en hospitalisation classique - Chambre double ou commune

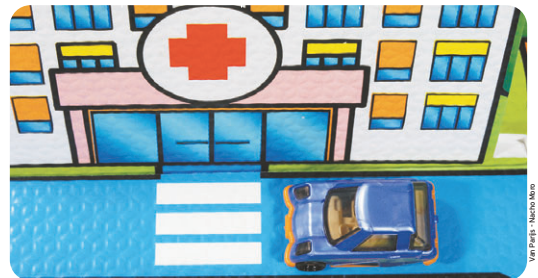
Commune	Nom de l'hôpital	Montant (euros) des suppl Honoraires 2012	Montant (euros) des suppl Chambres 2012	Montant (euros) du Total Patient 2012
BRUXELLES	CHIREC	1 934 €	713 €	3 007 €
BRUXELLES	CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC	1 686 €	777 €	2 755 €
BRUSSEL	EUROPAZIEKENHUIZEN - CLINIQUES DE L'EUROPE	1 469 €	644 €	2 367 €
BRUXELLES	CLINIQUE STE. ANNE - ST-REMI	1 568 €	489 €	2 310 €
GOSSELIES	CLINIQUE NOTRE-DAME DE GRÂCE	1 716 €	309 €	2 287 €
OTTIGNIES	CLINIQUE SAINT PIERRE OTTIGNIES	1 523 €	326 €	2 083 €
BRUXELLES	KLINIEK SINT-JAN - CLINIQUE SAINT-JEAN	1 386 €	394 €	2 022 €
BRUXELLES	CLINIQUES UNIVERSITAIRES HOPITAL ERASME	1 157 €	568 €	1 975 €
HAINES-SAINTE-PAUL	CH DE JOLIMONT - LOBBES	1 306 €	252 €	1 817 €
NIVELLES	CH TUBIZE - NIVELLES	1 068 €	232 €	1 545 €
NAMUR	CLINIQUE MATERNITÉ STE.-ELISABETH	865 €	331 €	1 432 €
SOIGNIES	CH DE LA HAUTE SENNE	936 €	165 €	1 285 €
NAMUR	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL	695 €	212 €	1 103 €
TIENEN	RZ HEILIG HART TIENEN	607 €	241 €	1 092 €

Tienen qui mènent les politiques les plus modérées dans ce domaine.

Chambre 2 lits ou commune, hospitalisation avec nuitée

Au niveau des chambres 2 lits ou communes, les risques de factures élevées sont beaucoup plus limités. Quant aux suppléments d'honoraires, ils ne sont plus demandés que dans une quinzaine d'hôpitaux belges. Ces suppléments sont maintenant interdits en hospitalisation avec nuitée depuis le 1^{er} janvier 2013. Parmi les hôpitaux qui en réclamaient encore en 2012, nous retrouvons quand même 5 établissements parmi les 15 les plus fréquentés par nos membres : le CH interrégional E. Cavell, avec la clinique Ste Anne - St Rémi, les Cliniques de l'Europe, la clinique St-Jean et le RZ Heilig Hart (Tienen). Leurs factures sont donc généralement plus élevées que la moyenne nationale dans ce type de chambre.

Chambre individuelle, hospitalisation de jour, ophtalmologie, Comme nous le précisons, l'hospitalisation de jour peut se révéler



onéreuse si elle se déroule en chambre individuelle. Nous présentons ici les coûts moyens d'une intervention en ophtalmologie.

La Clinique Saint Pierre d'Ottignies n'est pas reprise dans ce tableau parce qu'elle ne pratique ce type d'intervention qu'en chambre commune ou à deux lits. On peut d'ailleurs s'interroger de la nécessité, vu le coût, d'avoir recours à une chambre individuelle pour ce type d'intervention en hospitalisation de jour.

Résultats sur Internet

Vous désirez en savoir plus sur les résultats de l'analyse des factures 2012 ? Consultez le site de la MC (www.mc.be). Un module vous permet de comparer simultanément les pratiques tarifaires de quatre hôpitaux de votre choix. Attention toutefois : les montants indiqués ne constituent pas un engagement de l'hôpital. La facture réelle peut-être plus ou moins élevée selon la lourdeur de l'intervention, le conventionnement ou non du médecin, le type de matériel, la durée de séjour... Il s'agit d'indications.

Hôpital Chirurgical de Jour - Ophtalmologie - Chambre individuelle

Commune	Nom de l'hôpital	% Suppléments d'honoraires moyens 2012	Montants Suppléments d'honoraires moyens 2012	Facture totale moyenne du patient 2012
BRUXELLES	CLINIQUES UNIVERSITAIRES HOPITAL ERASME	209%	2 422 €	2 614 €
BRUXELLES	CLINIQUE STE. ANNE - ST-REMI	177%	1 661 €	1 986 €
BRUXELLES	CHIREC	175%	1 460 €	1 764 €
GOSSELIES	CLINIQUE NOTRE-DAME DE GRÂCE	175%	1 168 €	1 548 €
BRUXELLES	KLINIEK SINT-JAN - CLINIQUE SAINT-JEAN	116%	829 €	1 378 €
BRUSSEL	EUROPAZIEKENHUIZEN - CLINIQUES DE L'EUROPE	126%	901 €	1 256 €
TIENEN	RZ HEILIG HART TIENEN	96%	699 €	1 208 €
SOIGNIES	CH DE LA HAUTE SENNE	103%	734 €	964 €

La Mutualité à vos côtés

La MC recommande aux patients d'être vigilants et de toujours demander, avant une hospitalisation programmée, des informations sur les suppléments qui leur seront facturés.

A la demande du patient, les établissements hospitaliers sont tenus de lui transmettre un exemplaire de la déclaration d'admission comportant les tarifs de l'hôpital. Vous hésitez sur ce qui vous est ou sera facturé ? Le service Défense des membres de votre Mutualité est à votre disposition, sans frais.

Vous pouvez obtenir aussi plus d'informations auprès de votre conseiller mutualiste ou en téléphonant gratuitement au 0800 10 9 8 7.

Seniors

Une vie après le travail

Quand on arrive au terme de sa carrière professionnelle, les questions foisonnent face à la nouvelle vie à laquelle il faudra faire face.

Comment passer du monde professionnel à un mode de vie plus calme, tant espéré par certains ou subi pour d'autres ?
 Comment faire face à ses frais et à ses besoins avec des ressources financières souvent diminuées à la retraite ?
 Comment gérer sa santé et préserver son autonomie physique face au vieillissement ?
 Comment trouver une nouvelle place dans la famille entre les parents, les enfants et les petits-enfants ?
 Comment évoluera le couple qui va vivre ensemble 24 heures sur 24 ?
 Comment faire face à l'isolement et garder des liens sociaux ?
 Que faire du temps retrouvé : réaliser ses projets, ses rêves ? Être utile aux siens, aux autres ?



affektive, les ressources et les besoins... À l'issue du module, chaque participant sera amené à mieux cerner ses choix dans l'offre de projets de vie et de services proposés pour les jeunes retraités.

Soudain, par le biais d'un formulaire administratif, elle se retrouve confrontée à la perspective de la retraite, à laquelle elle n'a encore jamais songé.

- Débat sur le film et présentation du projet.
- Petite restauration autour du verre de l'amitié.

Date : le vendredi 21 février de 18h30 à 21 H

Lieu : à la MC Brabant wallon, 54 boulevard des Archers à 1400 Nivelles

Prix : gratuit

Infos et inscriptions :
 pour le 14 février au plus tard au 067/89.36.90 •
 eneo.brabantwallon@mc.be

Pour lancer le projet, Énéo organise une soirée sur le thème "Une vie après le travail".

Au programme de la soirée

- Accueil.
- Projection d'un film "Sauve qui peut, la retraite !" (45 minutes), une comédie documentaire autour de la retraite.

Guettée par la "limite d'âge" à bientôt 60 ans, Jeanne est dynamique et bien dans sa peau. Elle vit à Paris avec sa fille. Jeanne travaille dans la pub et a un salaire confortable.

La vie après le travail

Énéo, mouvement social des aînés, en collaboration avec la Mutualité chrétienne, a développé le module d'animation "Une vie après le travail" destiné à sensibiliser les futurs ou jeunes retraités et préretraités à leur "seconde" vie. L'animation vise à répondre aux questions qu'on se pose inévitablement dans ces circonstances.
 Le module se compose de six ateliers de formation et de réflexion s'étalant d'avril à septembre. Les thèmes abordés sont la santé, la vie

Action locale

Vivre bien chez soi : oui mais comment ?

La Mutualité chrétienne du Brabant wallon (1) a voulu être à l'écoute des personnes vivant une situation de dépendance physique et dont la vie à domicile est loin d'être un long fleuve tranquille.

Une enquête a donc été lancée à leur intention sur leurs attentes vis-à-vis des services et prestataires, sur leur possibilité de faire appel à quelqu'un en cas d'urgence. Sont-elles seules ou entourées ? Connaissent-elles ce qu'on appelle une "qualité de vie"... Autrement dit, leurs aspirations sont-elles rencontrées ?

Pari gagné

Le nombre de réponses (34%) démontre l'intérêt du public pour le sujet : 756 questionnaires(2) nous sont ainsi parvenus, provenant essentiellement de personnes plutôt âgées, dont 43% vivant en couple. Quelques éléments ressortant de l'enquête

- Pour la moitié des répondants, la vie à domicile est facilitée grâce au "réseau informel" : des amis, des voisins...
- Logiquement, les personnes font appel à leurs proches mais pour 6% d'entre elles, il semble n'y avoir aucune alternative.
- Les services de la première ligne(3) sont relativement peu connus et ne sont pas identifiés comme ayant un lien entre eux et faisant partie du

réseau de la Mutualité chrétienne.

- La compétence, la qualité de la prestation et les contacts humains sont les critères mis en évidence par les répondants. Par exemple, la rapidité de la réponse à l'appel est valorisée pour Vitatel (Télé-vigilance) ainsi que l'accessibilité financière pour le service de prêt et de vente de matériel médical Qualias. Cependant, des regrets sont exprimés quant à une information parfois confuse ou incomplète.

Du travail sur la planche

En initiant cette recherche, la MM's (4) de Nivelles a voulu développer une action locale qui réponde à des attentes et des besoins mesurés. Les indicateurs sont là et en cours d'activation pour...

- > améliorer la visibilité des services et gagner en notoriété ;
- > poursuivre la formation des professionnels et volontaires en contact avec le public ;
- > mieux intégrer l'offre de services et la coordination entre ceux-ci ;
- > faire en sorte que chaque professionnel de la première ligne



(conseiller, assistante sociale, infirmière, aide familiale...) soit porteur des autres services que le sien.

Renseignements complémentaires :
 Action locale, Agnès Leclercq au 067/89.36.28 • agnes.leclercq@mc.be

- (1) Dans les communes de Nivelles, Genappe et Villers-la-Ville
- (2) La recherche a fait l'objet d'une brochure. Celle-ci peut être obtenue gratuitement auprès de agnes.leclercq@mc.be
- (3) Aide et Soins à Domicile (ASD-067/89.39.59), (Service social- 067/89.36.83), Qualias (Bandagisterie-Orthopédie-Optique-Audition-067/89.36.81), Vitatel (Télé-assistance 24h/24h-078/15.12.12) et Soival (Conseils en adaptation du domicile-070/221.220)
- (4) Mutualité Militante de Santé

AGENDA

Les droits des femmes dans l'accès aux soins de santé

/// Dans le cadre de la Caravelle des droits des femmes, Vie féminine Brabant wallon et la Mutualité chrétienne vous propose une animation participative. Catherine Thys, responsable du Service social de la Mutualité chrétienne du Brabant wallon, répondra à vos questions et proposera des clés d'information, concernant l'accès aux soins de santé dans le cadre de la sécurité sociale.
Date : le mardi 4 février de 13h30 à 16h
Lieu : dans les locaux de la Mutualité chrétienne, 54 bd des Archers à Nivelles (salle Philippe Detienne)
Inscription préalable fortement souhaitée au 067/ 84.13.75 • brabant-wallon@viefeminine.be

MUTUALITÉ

Rénovation de l'agence de Nivelles

/// A partir de la mi-janvier, nous débuterons les travaux de rénovation de l'agence de Nivelles, 54 bd des Archers. La salle d'attente et les espaces d'accueil seront entièrement transformés pour, à terme, vous accueillir dans des lieux plus conviviaux et plus lumineux.
 Concrètement :
 > Durant les travaux, l'agence actuelle sera inaccessible. Pour que vous puissiez continuer à rencontrer vos conseillers, une agence provisoire sera aménagée. Elle se situera au N°54 bis bd des Archers (suivre fléchage).
 > Les permanences du service pension se tiendront aussi temporairement dans ces locaux.
 > Les permanences sociales et les consultations du médecin conseil resteront organisées dans les locaux actuels.
 Nous nous excusons des désagréments provoqués par ces travaux.

Fermeture

/// Le Mutubus ne circulera pas du 3 au 7 février.

Erratum

/// La cotisation deux titulaires est de 19 EUR. et non de 18 EUR comme annoncé dans le précédent En Marche.

FEVRIER

Respirez un air sain et équilibré
avec les humidificateurs Lanaform

Family Vapolux

- ✓ Télécommande
- ✓ Intégrée
- ✓ Fonction d'ionisation

Baby & kids Charly

- ✓ Sécurisé
- ✓ Lumière apaisante

-15%
sur les humidificateurs
LANAFORM

* Offre non cumulable valable du 1^{er} au 28 février 2014. Sauf omission ou erreur d'impression

QUALIAS
Bandagisterie • Orthopédie • Optique • Audition
Partenaire Mutualité chrétienne

Toujours un Qualias près de chez vous :
 COURT-ST-ETIENNE : 1, Av. des Métallurgistes • 010/61.85.04
 JODOIGNE : 5, Rue de la Bruyère • 010/86.09.07
 NIVELLES : 56, Bd des Archers • 067/89.36.81

Mutualité chrétienne Brabant Wallon
 54 bd des Archers à 1400 Nivelles
 Éditeur responsable : Frédéric Possemiers
 Fax : 067/21.42.69
 E-mail : brabant.wallon@mc.be • www.mc.be

Tél. 067/89.36.36

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7